

Déclaration de la FSU pour le CTSD

26 Janvier 2018



Si le SNES-FSU se satisfait d'avoir reçu les documents dans les temps, il déplore en revanche le manque d'adéquation avec les documents très confus présentés en CTA, documents qui présentent des erreurs manifestes. Nous remercions M. Ardonceau qui a su répondre à nos questions en amont du CTSD. Nous souhaiterions tout de même disposer de documents plus précis l'année prochaine, avec notamment les heures de provision et de réserve.

L'assouplissement de la réforme du collège a été globalement salué par les collègues qui retrouvent une marge de liberté en particulier en ce qui concerne les EPI et l'AP. Cependant, le gouvernement a fait le choix de réaliser cet assouplissement à moyens constants, les éventuels bilangues ou enseignements de langues et cultures de l'Antiquité vont être pris sur les heures complémentaires attribuées par la réforme. Cela va accroître la concurrence entre les disciplines et on peut parier que les collèges tiendront compte en priorité des contraintes de postes pour faire des choix qui devraient être avant tout pédagogiques. De la même manière, il y aura davantage de disparité entre l'offre proposée par les établissements, et la concurrence entre ces derniers n'en sera que plus féroce.

En outre, cette énième modification du brevet en cours d'année (BO paru en Janvier) témoigne au mieux d'un grand amateurisme, au pire d'un mépris du travail des enseignants et des élèves et engendre une perte de crédibilité de l'institution devant les familles. C'est également une nouvelle surcharge de travail quand le médecin conseiller auprès du rectorat constatait déjà l'an dernier une recrudescence des sollicitations de collègues épuisés par la mise en place du collège 2016.

Survivre aux réformes dans l'éducation nationale consiste-t-il à faire le dos rond en attendant qu'une contre-réforme s'installe ?

Les éléments qui fuient de la commission Mathiot montrent que la réforme du lycée qui se prépare va concourir à la suppression d'emplois par réduction des heures d'enseignement. Au-delà, nous savons donc que nous aurons aussi à lutter contre une communication ministérielle qui nie une réalité pourtant de plus en plus pesante dans nos établissements, celle de la détérioration de nos conditions de travail. La fermeture des postes au concours est-elle une anticipation de la diminution de postes dans le futur lycée ?

Le plan social a-t-il déjà commencé ? Nombreuses sont les inquiétudes chez les enseignants qui commencent à faire face aux difficultés engendrées par cet autre nouveau dispositif « parcours sup ».

En collège, en fonction des moyens que vous avez attribués, et d'après nos projections, nous avons pu déterminer que de nombreuses divisions, 190 classes (42% des classes), se retrouveraient avec des effectifs supérieurs à 25 élèves. Cela s'avère très problématiques, d'autant plus que les élèves issus des dispositifs ULISS et SEGPA en inclusion dans les classes ne sont jamais pris en compte dans les effectifs. La FSU s'interroge : ces effectifs importants permettent-ils selon vous de différencier et individualiser les apprentissages à l'heure où l'on attend de l'école qu'elle compense seule les inégalités sociales ? Quels sont les règles de calcul que vous utilisez pour déterminer vos structures ?

Au final, nous dénonçons une nouvelle fois une enveloppe globale insuffisante pour permettre aux enseignants de remplir leur mission de service public dans l'intérêt des élèves et de travailler dans des conditions dignes.

Concernant les SEGPA, la dotation attribuée cette année est en baisse par rapport à l'année dernière. 2h poste perdues pour les SEGPA 32 et 3h poste perdues pour les SEGPA 64 et 1 HSA. De ce fait, la proportion d'HSA dans la dotation globale augmente par rapport à l'année dernière sur les SEGPA 32. Les HSA représentant désormais 13,6% de la dotation. Cette décision est contraire à celle prise l'an dernier concernant le rééquilibrage entre HP et HSA. Cette augmentation aura pour conséquence certaine le non respect des horaires réglementaires dus aux élèves.

Les SEGPA se retrouvent, une nouvelle fois, variable d'ajustement de la dotation du collège. Suivant la situation de chaque établissement, ce sera ou des disciplines non enseignées ou un nombre d'heures non respecté dans certaines matières.

Ceci ne permet pas de suffisamment préparer nos élèves aux attendus d'une formation qualifiante. De plus, le département souffre de façon chronique d'une offre de formation toujours aussi restreinte. Nous vous ferons l'économie d'une comparaison du nombre de CAP ouvert à nos élèves aujourd'hui par rapport à il y a 10 ans !

Ce CTSD est l'occasion d'aborder les conditions de travail. Ces dernières hélas ne s'améliorent pas : de nombreux collègues nous font remonter que le public accueilli est de plus en plus difficile. Les difficultés éducatives étant toujours plus présentes chez nos élèves.

Quant à la reconnaissance accordée aux enseignants de SEGPA, le nouveau régime indemnitaire mis en place dans un contexte de revalorisation des enseignants du 1^{er} degré à la rentrée 2017, qui fait perdre de l'argent à nos collègues, en est la belle preuve.

La disparition de l'Indemnité Spéciale d'Enseignement ne met plus en évidence la spécificité de ces postes.

L'année 2017 -2018 a vu la création du CAPPEI en remplacement du CAPA-SH. Le SNUipp s'est exprimé contre la mise en place de ce diplôme, qui fait disparaître le versant adaptation, essentiel pour la prise en charge des élèves en grande difficulté scolaire. C'est un vrai recul.

Les personnels en SEGPA, réunis en Etats Généraux organisés par les syndicats de la FSU, le 11 janvier, ont lancé un appel pour l'amélioration de la qualité du service d'éducation d'enseignement adapté sur tout le territoire.

La SEGPA est un outil efficace contre l'échec scolaire, elle produit des parcours de réussite, notamment vers la voie professionnelle, et permet de lutter efficacement contre le décrochage scolaire, en s'appuyant sur des pédagogies positives et exigeantes du « Toutes et tous capables ». Elle contribue à la démocratisation scolaire.

Nous tenons à rappeler que la qualité de cette structure dépend des moyens qui lui sont consacrés : des enseignants formés, des temps de concertation, des groupes classes respectés, des plateaux techniques de qualité, une individualisation des parcours en cohérence avec la dynamique collective des classes de SEGPA, l'innovation pédagogique et la pédagogie de projet.